



Règlement du vide grenier du 20 Juillet 2025

1. Le vide-grenier et marché des artisans locaux organisé par l'association de La Clique du Roc se déroulera le dimanche 20 juillet 2025 sur le parking du lac de Vallon à Bellevaux de 8h à 18h00.
2. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage et de vendre des objets personnels et usagés, et ce deux fois par année maximum conformément à la loi 2005-882 du 2 août 2005, modifiée par le décret du 7 janvier 2009.
3. **Toute personne devra lors de son inscription fournir les pièces suivantes : (par mail : lacliqueduroc@gmail.com, ou par courrier à : la clique du roc, 1712 route de la Chèvrerie 74470 Bellevaux.**
 - ✓ Photocopie lisible recto/verso de la pièce d'identité.
 - ✓ Demande d'inscription dûment remplie.
 - ✓ Paiement par chèque (à l'ordre de la clique du roc) ou en ligne par hello asso.
 - ✓ Le règlement du vide-grenier signé.
 - ✓ L'attestation sur l'honneur de non pratique de plus de 2 vide-grenier dans l'année (pour les particuliers)
 - ✓ Extrait kbis et attestation d'assurance pour les professionnels.

La date limite des inscriptions est portée au lundi 14 juillet 2025. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, votre inscription vous sera confirmée par mail.
4. Le prix de l'emplacement : 10 euros les 2 mètres linéaires et 5 euros le mètre supplémentaire dans la limite de 6 mètres.
5. L'organisateur reste le seul compétent pour annuler le vide-greniers (remboursement ou destruction du chèque).
6. L'accueil des exposants se fera de 6h30 à 7h30.
Dès leur arrivée un membre de l'organisation donnera à l'exposant un numéro d'emplacement d'installation, à aucun moment il n'est autorisé de modifier ou d'échanger l'emplacement. Les véhicules ne sont admis que pendant la période nécessaire à l'installation entre 6h30 et 7h30. Aucun véhicule ni remorque ne doit rester sur l'espace de vente durant la période de 8h00 à 18h00.
7. En cas de départ avancé l'exposant se doit d'avertir l'organisation et de vider son emplacement à la main ou à l'aide d'un chariot non motorisé. Aucun départ n'est autorisé avant 17h30.

8. Les places non occupées après 8h00 ne seront plus réservées, ainsi l'organisateur se réserve le droit de les redistribuer. En cas d'indisponibilité, l'exposant se doit d'informer l'organisateur avant le 6 juillet 2025.
9. L'exposant absent ne pourra pas prétendre au remboursement de son emplacement.
10. Les objets exposés demeurent sous la seule responsabilité de l'exposant. L'organisateur ne peut être tenu responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou détérioration en tout genre.
11. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.
12. Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
13. Les objets non vendus et emballages vides ne pourront être laissés sur place, chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre après son départ.
Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.
14. Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, l'exposant autorise gracieusement pour l'événement suivant : vide grenier et marché des artisans locaux du parking du lac de Vallon à Bellevaux qui se tiendra le 20 juillet 2025, la Clique du Roc à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques et lui laisse libre utilisation pour la communication de l'association. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, vidéos, ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.
15. La vente de boissons et de petite restauration est strictement réservée à l'équipe organisatrice. L'utilisation de barbecue est strictement interdite.
16. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles : vente d'animaux, armes, nourriture, CD et jeux gravés (copies), produits inflammables.

Le bureau de la Clique du Roc.

Mention « lu et approuvé »
suivi de la signature

Inscription n°

Bulletin d'inscription Vide-grenier

de la clique du roc se déroulant le **Dimanche 20 juillet 2025** au lac de Vallon Bellevaux.

Nom :

Prénom :

Le prix de l'emplacement : 10 euros les deux mètres linéaires et 5 euros le mètre supplémentaire dans la limite de 6 mètres.

Je réserve x 5 euros =

Règlement par chèque à l'ordre de la clique du roc ou sur helloasso (QR code).

Aucun lieu de placement précis ne pourra être demandé. En cas de désir de regroupement de plusieurs personnes merci d'effectuer qu'une seule inscription pour tous.

Attestation Vide-greniers

de la clique du roc se déroulant le **Dimanche 20 juillet 2025** à Bellevaux.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

C.P : Ville :

Tél :

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le

Par

N° d'immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être un professionnel à la vente au déballage
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à le.....

- Avoir lu et pris connaissance du règlement du vide-greniers établi par l'association La clique du roc.

Fait à le

Signature :

A JOINDRE IMPERATIVEMENT À VOTRE INSCRIPTION ET ATTESTATION

* Un chèque du montant de la réservation, à l'ordre de la clique du roc.

J'ai réglé sur le site helloasso : ☐

* Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou du passeport avec le numéro apparent.

* Le règlement daté et signé avec la mention « Lu et approuvé »

Toute inscription incomplète sera refusée.

Dossier à retourner à la clique du roc 1712 route de la chèvrerie 74470 Bellevaux avant le 14 juillet 2025. Sous réserve de places disponibles. Aucun remboursement n'est possible après l'inscription. En cas de force majeure, l'association peut décider d'annuler le vide grenier, les participants seront alors remboursés.

Règlement helloasso :



Inscription n°

Bulletin d'inscription marché des artisans

de la clique du roc se déroulant le **Dimanche 20 juillet 2025** au lac de Vallon Bellevaux.

Nom :

Prénom :

Le prix de l'emplacement : 10 euros les deux mètres linéaires et 5 euros le mètre supplémentaire dans la limite de 6 mètres.

Je réserve x 5 euros =

Règlement par chèque à l'ordre de la clique du roc ou sur helloasso (QR code).

Aucun lieu de placement précis ne pourra être demandé. En cas de désir de regroupement de plusieurs personnes merci d'effectuer qu'une seule inscription pour tous.

Attestation marché des artisans

de la clique du roc se déroulant le **Dimanche 20 juillet 2025** à Bellevaux.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Raison social :

N° SIRET :

Tél :

Email :

Nature de l'activité et produits proposés :

.....

A JOINDRE IMPERATIVEMENT À VOTRE INSCRIPTION ET ATTESTATION

* Un chèque du montant de la réservation, à l'ordre de la clique du roc.

J'ai réglé sur le site helloasso : 

* Une copie de l'extrait de Kbis ou registre INPI.

* Une copie d'attestation d'assurance.

* Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou du passeport avec le numéro apparent.

* Le règlement daté et signé avec la mention « Lu et approuvé »

Toute inscription incomplète sera refusée.

Dossier à retourner à la clique du roc 1712 route de la chèvrerie 74470 Bellevaux avant le 14 juillet 2025. Sous réserve de places disponibles. Aucun remboursement n'est possible après l'inscription. En cas de force majeure, l'association peut décider d'annuler le vide grenier, les participants seront alors remboursés.

Règlement helloasso :

